

**Zeitschrift:** Suisse magazine = Swiss magazine

**Herausgeber:** Suisse magazine

**Band:** - (2008)

**Heft:** 221-222

**Artikel:** Ulrich Lehner, nouvel ambassadeur de Suisse en France

**Autor:** Alliaume, Philippe / Lehner, Ulrich

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-849589>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Ulrich Lehner, nouvel ambassadeur de Suisse en France

À Paris depuis juillet dernier, et à la veille de présenter ses lettres de créance au Prince de Monaco, son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de Suisse Ulrich Lehner a bien voulu se prêter pour nos lecteurs à notre séance de questions réponses.

**Suisse Magazine : Monsieur l'Ambassadeur, vous êtes en poste depuis à peine un trimestre, quelles sont vos premières impressions sur notre communauté d'environ 170 000 Suisses ?**

Ulrich Lehner : Je suis impressionné par la richesse historique de cette communauté. La plupart des associations remontent au début de l'autre siècle et ont un passé historique remarquable. Si l'on doit saluer le travail accompli par ceux qui animent ces associations, parfois depuis plusieurs dizaines d'années, le défi à relever aujourd'hui est celui de l'avenir de ces institutions, voire comment assurer la relève de leurs membres. C'est une question de pérennité de ces associations.

**En effet, les associations peinent à réunir des membres, et certaines n'existent plus que par leur président. Quel serait votre conseil ?**

La survie de ces associations doit être prise en mains par elles-mêmes. La Suisse officielle peut aider, conseiller, mais ne pourra et ne devra pas se substituer à elles. Une des pistes, à Paris par exemple, est sans doute de mettre fin à la trop grande parcellisation des associations. À côté d'associations dynamiques, mais monothématiques, comme peuvent l'être les tireurs ou les footballeurs, il y a quantité d'associations généralistes qui font appel à l'énergie des bénévoles. Un rapprochement de ces associations afin de mobiliser toutes les bonnes volontés au bénéfice de projets consensuels permettrait sans doute de trouver des synergies et d'assurer leur avenir au service de la colonie suisse et de l'image de la Suisse à Paris.

**À quoi attribueriez-vous les freins à ces rapprochements ?**

Sans doute à des habitudes et des traditions bien ancrées, parfois peut-être à des questions personnelles. Si les traditions sont essentielles, encore faut-il savoir parfois les marier avec un sens du renouveau qui est susceptible de susciter des vocations auprès de concitoyens suisses qui, à ce jour, n'ont pas été attirés par la vie associative suisse à Paris.

**En quoi l'Ambassade peut-elle aider à ce rapprochement ?**

En le suscitant, bien sûr, et aussi en profitant de la proximité de la Suisse pour encourager par exemple des conférenciers à intervenir dès qu'un groupe suffisant de compatriotes est réuni et le souhaite.

**Le développement passe par les jeunes, et 80 % des jeunes sont doubles nationaux, parfois de la deuxième, troisième, quatrième génération. Les premiers expatriés et parfois certains de vos prédecesseurs, avaient tendance à considérer les doubles nationaux comme des « demi-Suisses ».**

Ce temps, s'il a existé, est à mon sens totalement révolu. Aujourd'hui, une Suisse ou un Suisse parcourt le monde, se marie dans un autre continent, et les enfants acquièrent souvent les deux nationalités de leurs parents, voire celle du troisième pays où ils naissent. Mon épouse est double nationale et mes enfants sont doubles nationaux. Moi-même, en tant que diplomate suisse, je suis tenu de n'avoir que la nationalité suisse. Mais le temps où l'on sommait les diplomates qui épousaient



Le jardin de l'ambassade de Suisse

## S.E. M. l'Ambassadeur Ulrich Lehner

Est né le 4 mars 1954 à Sion (VS), originaire de GE et de ZH.

Est marié avec Madame Federica Lehner Timbal, et père de deux enfants de 19 et 22 ans.

Parle couramment français, italien, allemand, anglais, portugais.

Est licencié en sciences économiques et sociales, option économie politique, à l'Université de Genève (1978) et diplômé en études de politique de sécurité de l'Institut universitaire de hautes études internationales de Genève (1987).

A été en poste à Lisbonne, Brasilia, Oslo, Rome, Le Caire.

A été chef du Service de la politique de paix du DFAE, directeur du Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP), chef du Centre d'analyse et de prospective et service historique du DFAE, chef de la Division politique III du DFAE (Nations Unies et autres organisations internationales).

Est depuis juillet 2007 Ambassadeur de Suisse en République française et depuis octobre 2007 en Principauté de Monaco.



► des ressortissants de certains pays de choisir entre leur couple et leur carrière est fort heureusement terminé.

européenne, comme la France. Mais l'intégration européenne a sensiblement changé le contenu du travail de l'ambassade bilatérale.

*À défaut d'être intégré dans l'UE, votre collègue Jacques de Watteville, nouveau chef de la mission suisse auprès de l'UE, a donc du pain sur la planche. Et en ce qui concerne l'ONU, que la Suisse a rejointe il y a exactement cinq ans, quel bilan en tirez-vous ?*

Plus qu'un bilan, la Suisse y a trouvé toute sa place, et tout se passe comme si elle en avait toujours fait partie. La ou le président(e) de la Confédération participe chaque année à l'Assemblée générale de l'ONU, ce qui permet à la Suisse de s'exprimer dans les deux ou trois premiers jours de la session, et devant un parterre attentif de près de 200 nations. C'est donc l'occasion pour les dirigeants politiques suisses de s'adresser à la communauté internationale, de présenter notre pays et sa politique étrangère.

**Le sujet ne fait plus débat en Suisse ?**

Il ne reste que le débat occasionnel sur la contribution financière car nous devons nous aussi contribuer au financement des nombreuses opérations de maintien de la paix qui sont onéreuses. Mais qui comprendrait, lorsqu'on parle de maintien de la paix, que la Suisse, l'un des pays les plus riches du monde, ne soit pas solidaire ? À défaut de véritable débat controversé, il y a régulièrement des discussions sur les Nations Unies en Suisse et ce dans l'ensemble du pays, ce que je salue bien évidemment. Et en tant qu'ambassadeur en France, je ne peux oublier que c'est

Dominique de Villepin qui a prononcé le discours de parrainage de la Suisse devant l'Assemblée Générale.

## « L'adhésion de la Suisse à l'ONU ne fait plus débat »

*La Suisse a traditionnellement aussi des missions de bons offices. Qu'en est-il aujourd'hui ?*

Nous représentons toujours les intérêts des États-Unis auprès de deux pays avec lesquels les USA n'entretiennent pas de relations diplomatiques, Cuba et l'Iran. Mais nous sommes aussi engagés dans d'autres conflits, voire des situations de tension, à la recherche de solutions pacifiques, et ce, soit seul soit de concert avec d'autres États.

*Outre sa neutralité, quelles sont les qualités reconnues de la Suisse ?*

La Suisse est reconnue comme un « honest broker ». Elle n'a pas d'agenda secret, et ses missions de bons offices ne recèlent pas d'intérêts cachés. Elle a donc une politique prévisible, ce qui est apprécié.

*Qu'attendez-vous de la participation des Suisses de l'étranger aux prochaines élections fédérales ?*

Qu'ils s'inscrivent pour voter et qu'ils votent. Nous allons à l'avenir expérimenter dans certains cantons le vote électronique - qui à terme pourrait aussi être mis à disposition des Suisses de l'étranger - afin de toucher de nouvelles franges de la population. Or, les voix des Suisses de l'étranger représentent un poids important, dont les partis commencent à prendre conscience.

## « Un double national est un Suisse comme les autres »

*À propos d'Europe, après les deux paquets de bilatérales, quels sont les grands dossiers économiques ou politiques inscrits à votre agenda ?*

En tant qu'ambassadeur en France, je peux vous confirmer que les relations entre nos deux pays sont excellentes. Fort heureusement, nous ne connaissons pas au plan bilatéral de difficultés particulières. S'agissant des questions transfrontalières, les éventuels différends se règlent généralement au niveau local ou régional. À l'autre extrémité, les dossiers européens, qui concernent évidemment aussi nos relations avec la France, sont souvent bruxellois. Ce qui n'empêche pas de mener des consultations avec les différents pays de l'Union

## *Que pensez-vous des revendications parisiennes qui ont trouvé un écho récent auprès du PSS, visant à faire élire des Suisses de l'étranger et qualité à l'Assemblée fédérale ?*

Il ne m'appartient pas de porter un jugement de valeur sur ces revendications. Je constate simplement, à titre d'exemple, qu'en Italie un tel système existe. Or, on m'a rapporté que le député italien habitant en Suisse est un excellent ambassadeur de notre pays à Rome. Toutefois, le système parlementaire italien est très différent du nôtre. En effet, la fonction de parlementaire en Suisse est exercée à temps partiel. Même si la Confédération prenait à sa charge les frais inhérents à l'exercice de cette fonction depuis l'étranger, si l'on modifiait la Constitution et que l'on refaisait les stalles du Palais fédéral, quel Suisse d'un pays lointain pourrait concilier son activité professionnelle avec celle d'un mandat politique à temps partiel en Suisse ?

## *Il n'y a donc pas de solution ?*

Si, sans doute, et la chose mérite d'être discutée. Mais la solution n'est ni simple, ni immédiate.

## *Revenons aux associations suisses en France. Quelle est votre attente ?*

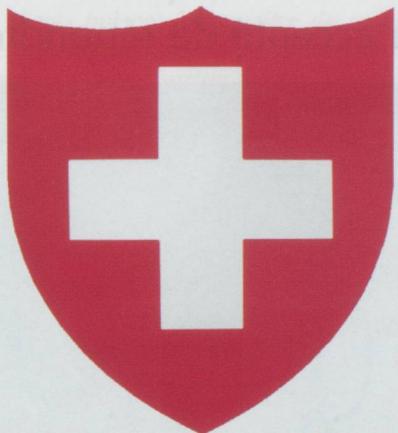
Je l'ai exprimée tout à l'heure, chercher toutes les synergies possibles afin d'assurer la pérennité de la vie associative suisse à Paris.

## *Merci Monsieur l'Ambassadeur pour ce large tour d'horizon. Y a-t-il un message complémentaire que vous souhaiteriez adresser aux Suisses de France ?*

Je formule l'espoir que la vie associative suisse à Paris comme dans le reste de la France soit en mesure, à l'avenir comme

par le passé, de susciter l'intérêt de nos concitoyens qui souhaitent vivre leur nationalité suisse. L'ambassade et les consulats suisses sont là pour accompagner et encourager toutes les initiatives dans ce sens.

## **PROPOS RECUÉILLIS PAR PHILIPPE ALLIAUME**



## **La tapisserie de l'ambassade, symbole des relations franco-suisses**

Dans le grand salon carré de l'hôtel Besenval, aujourd'hui ambassade de Suisse à Paris, trône une tapisserie de grande dimension qui vient du Mobilier national. Sa présence en ces lieux n'est pourtant pas due au hasard. La tenture représente en effet le renouvellement de l'Alliance entre le roi de France Louis XIV et les ambassadeurs des treize cantons suisses, le 18 novembre 1663. Un petit retour en arrière s'impose...

La première alliance remonte aux lendemains de Marignan, en 1521. François I<sup>er</sup> accordait notamment aux marchands suisses la traversée libre sans péage ni octroi, cédait une partie de l'actuel Tessin, mais se réservait le droit de lever et de rémunérer de 6 000 à 16 000 hommes. Pour le roi, il s'agissait à travers ces concessions commerciales de s'assurer la bienveillance de ce qui était à l'époque une des principales puissances militaires d'Europe. Cette alliance entre la France et les cantons sera renouvelée une première fois par Henri IV dans les mêmes termes. La seconde fois interviendra avec Louis XIV. Après dix ans de négociations, un nouveau traité est conclu à Soleure en septembre 1663. Le roi invite la Diète à venir ratifier ce traité à Paris. Ce sont ainsi 227 personnes (députés, attachés, hérauts, huissiers, valets et cochers) qui font le déplacement dans la capitale française, avec à leur tête Jean-Henri Waser, de Zurich.

Ils seront reçus avec le plus grand faste par le roi et sa cour, mais aussi par la Ville de Paris et le peuple parisien. Réceptions et fêtes se succèdent pendant plusieurs jours. Le dimanche 18 novembre 1663, la cérémonie du serment d'alliance se déroule dans la cathédrale Notre-Dame envahie par 5 000 personnes. Le cardinal Barberini, grand aumônier de France présente les Saints Évangiles sur un autel. Waser et le roi posent leur main droite chacun sur une page en disant « je jure et je promets ». C'est cet instant solennel qui est immortalisé par la tapisserie. Tous les représentants des cantons suivent le même cérémonial. Le même jour et le lendemain seront organisés des grands banquets ainsi qu'une revue au château de Vincennes avec les quinze compagnies des gardes suisses et leurs drapeaux.

Pour commémorer l'événement, le roi Louis XIV commande à Le Brun un carton destiné à faire partie d'une série sur les grandes heures de son règne tissées à la manufacture des Gobelins. Quatre tapisseries ont ainsi été réalisées d'après ce carton. L'une a trouvé place à Versailles, une autre au Mobilier national, la troisième, achetée par la Confédération en 1896, se trouve au Musée national de Zurich. Et la quatrième, tout simplement à l'hôtel Besenval, ambassade de Suisse en France. Comment aurait-il pu en être autrement... ?

